



Certifié pour la 3ème fois sans réserve !

Le CH de Denain est certifié V2010 !

La certification est une procédure obligatoire d'évaluation externe de la qualité des prestations d'un établissement de santé public ou privé.

Préparée depuis plus d'un an par le Service « Qualité et Gestion des risques » (Président de la Commission Médicale, le Directeur des Soins, la gestionnaire des risques, les cadres supérieurs de santé, les ingénieurs qualité), cette démarche a impliqué l'ensemble du personnel : du Directeur aux médecins, en passant par le cadre de santé, l'infirmière, l'aide soignante, l'ASH, la secrétaire, l'électricien, le cuisinier...

La visite de Certification s'est déroulée du 21 au 28 septembre 2010 par une équipe de 5 experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé.

La Qualité est une démarche continue depuis 2001. Le Centre Hospitalier de Denain est un précurseur en la matière : d'abord une accréditation V1 attribuée en 2001, une certification V2 en 2005, le CH est aujourd'hui certifié V2010 sans réserve. Un des tous premiers établissements dans la région !

L'atteinte de ce niveau de « qualité » est basé sur des critères **jugés essentiels et qualifiés de « Pratiques Exigibles Prioritaires »** (le risque infectieux, la prise en charge de la douleur, les soins palliatifs, la gestion du dossier médical ...) et sur d'autres critères obligatoires choisis par les experts visiteurs.

Cette visite a été marquée par des temps forts : rencontre avec les professionnels médicaux et non médicaux, les patients, les familles, visites des services de jour comme de nuit, consultations des dossiers médicaux et des tableaux de bord de l'établissement. L'hôpital a été véritablement passé en revue dans tous les domaines avec une exigence extrême par rapport à la sécurité des soins.

Les experts visiteurs ont souligné la **chaleur de l'accueil denaisien, l'attachement du personnel à son hôpital** qui se traduit par un sourire, un bonjour... qualités essentielles et primordiales de communication au Centre Hospitalier de Denain.

Après avoir pris connaissance du rapport des experts, la Haute Autorité de Santé a formulé ses conclusions et validé le rapport de certification.

Le résultat, connu ce 5 avril dernier, confirme **l'efficacité de la dynamique qualité mise en place, la gestion des risques tout au long du parcours du patient, l'engagement et le travail de nos équipes et surtout la qualité de la prise en charge des patients dans nos services de soins.**

Le rapport est disponible sur le site de la Haute Autorité de Santé.